

EN DIRECT

de

PARÇAY-MESLAY

INFORMATIONS MUNICIPALES / DÉCEMBRE 2023 / N°53

La Municipalité
vous souhaite

de

Bonnes
fêtes
de fin
d'année

services

agenda
2024

enfance
jeunesse

vie
associative

rétrospective

vie
locale



www.parcay-meslay.fr

MAIRIE - Tél. 02 47 29 15 15



NOTRE MÉTIER : VOTRE SÉCURITÉ

TÉLÉSURVEILLANCE ALARME
VIDÉOSURVEILLANCE CONTRÔLE D'ACCÈS

> WWW.AZ-CONCEPT.COM <

TÉL. 0820 82 82 66



SAS BARDET SYLVIE
LIEU-DIT LE BOULAY 37380 MONNAIE

TAXIS 6 Licences Conventiionnées Communes Stationnement
37210 VOUVRAY 37210 VERNOU SUR BRENNÉ
37380 MONNAIE 37380 NEUILLE LE LIERRE
37400 LUSSAULT SUR LOIRE
37110 AUZOUER EN TOURAINE

TEL : 06 85 73 11 19

TRANSPORT DE MALADES ASSIS

CMPP - CAMPS - Ecoles Spécialisées
Chimiothérapie - Rayons - Dialyses - Kiné
Entrée - Sortie - Hospitalisation - Gare - Aéroport

SIRET:81520873100019
pub ne pas jeter sur voie publique

PLUS DE 50 ANS D'EXPERTISE

POWERCOLOR
DÉCORATION INTÉRIEURE MURS & SOLS
ÉTANCHÉITÉ FAÇADE

Sylvain David

169 bis, rue des Douets - 37100 TOURS
Mobile : 06 70 95 83 01 - Tél./Fax : 02 47 54 52 03
www.powercolor-peinture.com
contact@powercolor-peinture.com

Stéphane Touraine
59^{bis} quai de la Loire - 37210 ROCHECORBON
Tél. 02 47 88 27 20
Email : touraine.immo@notaires.fr
Site : www.touraine.notaires.fr




Exclusivité entre Parçay Meslay et Rochecorbon

Terrains à bâtir viabilisés situés à mi-chemin entre le centre bourg de Rochecorbon et celui de Parçay-Meslay.
Accès par un cheminement doux depuis le site de la Planche jusqu'au centre bourg de Rochecorbon en longeant la Bédouire.
Deux arrêts de bus à proximité de l'entrée et de la sortie du site (ligne 54 de Tours centre « Portes de Loire » à Tours nord « Vaucanson »).
Voie de desserte mixte (voitures, piétons, vélos) en sens unique.
Statut : Libre de constructeur
Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés, sont disponibles sur le site Géorisques <https://www.georisques.gouv.fr/>.

Prix : nous consulter

pro.tech
R E N O V

LE SPÉCIALISTE DE LA RÉNOVATION
ECO - ÉNERGÉTIQUE



Ouvertures - Fermetures,
Ventilation & Isolation,
Photovoltaïque

Pour une visite à domicile **GRATUITE**
sur rendez-vous, appelez au
02 47 68 95 68

16, rue des Internautes
37210 ROCHECORBON
www.protech-renov.fr

Membre du réseau

S.A.S au capital de 4 800 euros - 443 795 075 00060 - Siret - Code APE 4332 A

« Le bonheur de vivre à Parçay qui nous rassemble. »

SOMMAIRE

ÉDITO.....3
INTÉRÊT LOCAL.....4-5
URBANISME/
SERVICES6-7
ENFANCE
JEUNESSE.....8-10
VIE LOCALE10-11
RÉTROSPECTIVE.....12-13
ENVIRONNEMENT....14-16
VIE ASSOCIATIVE.....17-21
AGENDA22-23

Bulletin gratuit. Parution : décembre 2023.
Directeur de la publication : Bruno FENET.
Photographies : Mairie de Parçay-Meslay, Riage. **Conception :** Projectil projectil@projectil-sogepress.fr. **Régie publicitaire :** Sogepress - 02 47 20 40 00. **Tirage :** 1500 exemplaires.
Toutes erreurs ou omissions seraient involontaires et ne sauraient engager notre responsabilité. Vente interdite. Tous droits d'utilisation ou de reproduction de la maquette de ce bulletin restent la propriété du concepteur.

**Chères Parcillonnes,
Chers Parcillons,**



Le Maire
Bruno FENET

2023 s'achève avec son lot de réalisations pour la commune et aussi de turbulences... La construction de la maison médicale avance à grands pas et accueillera nos trois médecins et nos infirmières dans les délais prévus, soit l'été prochain. C'était une priorité de garder nos professionnels de santé. De nombreux travaux routiers perturbent un peu notre quotidien. Ceux-ci sont dus à la mise en place des réseaux d'eau potable en provenance de Tours et du raccordement aux réseaux d'assainissement collectif depuis la RD 910 jusqu'à station de Parçay. Gros travaux qui font passer ces réseaux sous la RD 910, l'A10 et le giratoire d'entrée de bourg. Notre structure sportive de la rue de la Pinotière est toujours à l'arrêt ! Après la défaillance de la plus importante entreprise chargée de la réalisation des murs, toitures... une nouvelle procédure d'appels d'offres a été lancée. De nouvelles entreprises ont été désignées. La reprise des travaux est prévue pour le début du printemps. Notre département n'est pas pourvu, sauf pour le Chinonais, d'incinérateur. Or, les ordures ménagères sont aujourd'hui enfouies à Sonzay pour la plupart. À partir de 2025, les directives européennes interdisent l'enfouissement. Donc les collectivités, dont la Métropole, recherchent activement un lieu d'implantation d'une UVE (unité de valorisation énergétique) chargée de brûler les déchets tout en récupérant la chaleur pour alimenter des réseaux de chauffage et aussi pour produire de l'électricité, voire de l'hydrogène. Pour son projet, la Métropole a identifié un terrain sur notre territoire

communal. Après rencontres des personnes chargées de ce projet métropolitain, les élus ont décidé de s'opposer à l'implantation (cf. le courrier du 16 novembre dernier dont vous avez tous été destinataires). Le 28 novembre, le conseil municipal a émis une motion pour officialiser ce refus. Décision ayant été prise à l'unanimité, en tenant compte de l'avis de chacun et des diverses réactions des Parcillons. Vous trouverez en pages 4 et 5 le texte de cette motion. Cet équipement ne se fera pas à Parçay, mais reste bien sûr d'actualité sur un autre territoire. Il faudra s'attendre d'ailleurs, dans les prochaines années, à une hausse importante de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ! En cette fin d'année 2023, l'aéroport dépasse pour la 1^{re} fois la barre des 200 000 passagers. Sans ouverture d'autres lignes que les cinq existantes et ceci dans un contexte local parfois hostile ! Allez ! Oublions tous ces aléas ! Profitons comme il se doit des fêtes de fin d'année qui sont propices au cocooning, au plaisir de partager avec nos proches, amis et familles, à la joie d'être émerveillés par la magie de Noël, symbole de paix, de rassemblement et d'apaisement. L'essentiel est là et nous attend ! Avant de vous retrouver le jeudi 11 janvier pour la traditionnelle cérémonie des vœux, permettez moi chers Parcillonnes, chers Parcillons, de vous présenter mes vœux les plus sincères pour 2024. Vœux de santé pour chacun d'entre vous et vos proches. Que 2024 nous voie retrouver la paix un peu partout dans le monde, le calme et le bon sens dans notre pays, la sérénité et le bonheur de vivre à Parçay qui nous rassemble. Très bonnes fêtes de fin d'année !

Rien à vous
Bruno FENET

MOTION DÉFAVORABLE AU PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE UNITÉ DE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES À PARÇAY-MESLAY

Les textes disposent que le conseil municipal règle par ses délibérations les affaires de la commune et qu'il donne donc son avis toutes les fois que cet avis est requis par les lois et règlements.

Mais pas seulement !

Le conseil municipal peut également émettre des vœux sur tous les objets d'intérêt local et il peut donc adopter des prises de position sur des questions dépassant le cadre des affaires exclusivement communales, dès lors qu'un intérêt local est caractérisé, quand bien même il échappe à sa compétence.

Le sujet de construction d'une unité de traitement des ordures ménagères à Parçay-Meslay nous concerne tous, Parcillonnes et Parcillons !

Aussi, l'objectif de la motion que nous avons adoptée est d'informer et d'interpeller l'opinion sur ce sujet d'actualité, de manifester notre point de vue et de peser dans une décision qui nous impacterait toutes et tous.

Nous vous proposons donc aujourd'hui une retranscription du texte de cette motion, qui est le suivant :

« Les élus de la Commune ont été informés, tardivement et sommairement, du projet

du syndicat Touraine Propre et de Tours Métropole Val de Loire de construire, sur un terrain situé à Parçay-Meslay, une unité de valorisation énergétique afin de répondre à la problématique de traitement des ordures ménagères, dont l'enfouissement sur les sites de Sonzay et de Chanceaux-Près-Loches ne pourra, sauf dérogation, être poursuivi au-delà du 31 décembre 2025.

En l'état des seules informations dont nous disposons à ce jour, l'objectif de cette construction est de permettre le traitement des ordures ménagères générées par la Métropole mais aussi, pour partie, celles produites par la Communauté de communes Gâtine-Racan et par Touraine Est-Vallée par la méthode d'incinération tout en favorisant, en même temps et dans la même installation, la production d'eau chaude devant servir à alimenter les constructions des secteurs urbanisés de Tours via un réseau de chaleur, le surplus éventuel étant transformé en électricité et production d'hydrogène.

Les premières études réalisées par les porteurs du projet semblent mettre en évidence un terrain privé, situé sur la Commune de Parçay-Meslay, en bordure de la route départementale 910, à proximité immédiate de la base aérienne 705 dans la

zone d'activités Chizay

Nous n'avons aucune information écrite quant aux différents terrains envisagés et étudiés, ni même quant aux arguments écologiques, techniques et financiers qui ont permis d'aboutir à cette décision.

En réaction, à ce qui semble être un choix arrêté, plusieurs panneaux marquant une opposition ferme au projet ont été installés sur la Commune, sur terrains privés, et une pétition lancée à l'initiative d'un administré le 11 novembre 2023 sur le site www.change.org a d'ores-et-déjà recueilli 402 signatures à la date du 23 novembre.

Aussi, c'est dans un contexte d'opposition au projet que les élus du Conseil Municipal décident d'entendre la contestation croissante et, en responsabilités, de prendre officiellement position sur ce dossier afin de défendre les intérêts de la Commune et de ses administrés.

Considérant le projet de construction d'une unité de valorisation énergétique porté par le syndicat Touraine Propre et Tours Métropole Val-de-Loire sur le territoire de la Commune de Parçay-Meslay ;

Considérant que, dans le cadre de ce projet, le terrain identifié par Tours Métropole Val-

de-Loire est un terrain agricole cultivé, situé à proximité de zones d'activités fréquentées quotidiennement par de nombreux salariés et à quelques centaines de mètres des premières habitations sur le territoire de la Commune ;

Considérant qu'en l'état des dispositions du plan local d'urbanisme de la Commune, adopté par délibération du Conseil Métropolitain du 25 septembre 2017, le terrain identifié est situé **en zone agricole protégée**, créée par arrêté préfectoral du 28 février 2013 afin de répondre à un besoin d'intérêt général de sauvegarde des terres à vocation agricole et viticole, terroir de l'AOC Vouvray, dans un territoire péri-urbain soumis à de fortes pressions foncières, notamment du fait de leur proximité immédiate de l'agglomération tourangelle ;

Considérant que cette installation pourrait nuire à **la certification Haute Valeur Environnementale (HVE) et agriculture biologique** pour les exploitations agricoles, par là-même à l'appellation Vouvray, dont beaucoup de Parcillonnes et Parcillons sont fiers ;

Considérant par ailleurs que le terrain en question est identifié dans le plan local d'urbanisme comme **emplacement réservé** en vue d'une extension possible de la base aérienne 705 ;

Considérant en outre que cet équipement emporterait la construction d'une cheminée de plusieurs dizaines de mètres qui serait visible depuis de multiples endroits de la commune, notamment depuis la Grange de Meslay, voire l'Église Saint-Pierre, tous

deux monuments historiques ;

Considérant que l'installation d'une unité de valorisation énergétique, à proximité de zones habitées pose des questions concernant les risques environnementaux et les impacts sur la santé en raison de la potentielle pollution atmosphérique liée aux rejets de la combustion des déchets, de la pollution des sols, de la pollution sonore, voire olfactive, notamment au regard des vents dominants, auxquelles les porteurs du projet n'ont pas été, à ce stade, en mesure d'apporter de réponses argumentées et circonstanciées ;

Considérant que la construction d'une unité de valorisation énergétique dans cette zone augmentera le flux quotidien de camions dans un secteur déjà fortement impacté par les norias de poids-lourds des nombreuses entreprises de logistique implantées le long de la route départementale 910, du centre routier départemental et du **centre interdépartemental de tri** situés dans les parcs d'activités voisins ;

Conscients des enjeux, notamment écologiques, liés à la gestion des déchets, les élus de Parçay-Meslay et les administrés ont déjà contribué à la stratégie métropolitaine en la matière, en ayant accepté la construction sur son territoire d'un **centre interdépartemental de tri**, qui entrera d'ailleurs en service dans les prochaines semaines avec pour vocation de traiter 53 000 tonnes d'emballages et de papier triés par an et produits par plus de 900 000 habitants répartis sur 3 départements (Indre-et-Loire, une partie du Loir-et-Cher et de la Sarthe).

Dans la même logique, les élus du Conseil Municipal déclarent être disponibles pour travailler en étroite collaboration avec le syndicat Touraine Propre, avec les services de Tours Métropole Val-de-Loire et, en association avec les élus des autres communes membres, à l'identification d'une solution pérenne de traitement des ordures ménagères, respectueuse des cadres de vie et exempte de risques pour la santé des habitants de la Métropole ».

Dans ce contexte :

– Les élus du Conseil municipal ne peuvent admettre de ne pas être associés plus étroitement à ce projet qui engage l'avenir la Commune et de ses habitants pour plusieurs décennies sans être en mesure de faire valoir leur point de vue et ceux des administrés à chaque étape du projet,

– Les élus de la Commune ne peuvent, en l'état de leurs connaissances sur le sujet, exclure l'existence de potentiels risques liés à l'exploitation de cette unité de valorisation sur l'environnement et la santé humaine et refusent donc de les faire peser sur les habitants de la Commune,

– Les élus du Conseil Municipal refusent d'accepter un projet susceptible de dévaloriser le cadre de vie de la Commune en portant atteinte à ses paysages, à son terroir et à son patrimoine historique qui en font la richesse et l'identité ».

Le Conseil Municipal



Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, a adopté à l'unanimité la motion défavorable au projet de construction d'une unité de traitement des ordures ménagères à Parçay-Meslay »



UNE OFFRE DE SOINS DIVERSIFIÉE

LA CONSTRUCTION DE LA MAISON MÉDICALE DE PARÇAY-MESLAY



Pose de la première pierre, le 31 août.

Avancement des travaux début décembre

La maison médicale, nouvelle construction, implantée sur le site de l'Orangerie, d'une surface plancher de 173 m², accueillera les trois médecins généralistes en activité sur la commune : le docteur Céline Sendra, le docteur Anne-Catherine Schlegel-Trabut et le docteur Laetitia Dreux, ainsi qu'un cabinet de soins destiné aux deux infirmières libérales : Valérie Diguët et Sophie Verdier.

Attentes de nos administrés tout d'abord

Ville attractive du fait de son dynamisme économique, de sa situation géographique et de la qualité de vie qu'elle propose, la commune qui compte près de 2 700 habitants au 1^{er} janvier 2023, continue de gagner chaque année de

nouveaux administrés. Cette tendance va s'amplifier à l'avenir en raison des opérations d'urbanisme en cours, notamment avec la construction programmée de 300 nouveaux logements dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC La Logerie. Dans ce contexte, les besoins de la population en services de proximité et de qualité augmentent, particulièrement dans le domaine de la santé. Il est donc fondamental de pérenniser la présence des professionnels de santé sur le territoire de la commune. L'occupation de la future maison médicale par les médecins généralistes permettra ainsi de libérer les deux cabinets actuellement loués et qui seront proposés à la location à d'autres professionnels de santé, permettant ainsi de diversifier l'offre de soins et de colocaliser plusieurs praticiens sur une même emprise.

Besoins des médecins ensuite

Avec cette nouvelle maison médicale, les médecins généralistes occuperont des locaux neufs et adaptés à leurs besoins. Les médecins ont d'ailleurs été associés tout au long du processus d'élaboration : de la première esquisse au projet définitif. Le bâtiment sera bien isolé d'un point de vue



M. Bruno Fenet, en présence de Selene VILLALEJOCOTA, architecte (gauche) et d'Aurélië BOUR, CDC équipage, en charge de l'ordonnancement, du pilotage et de la coordination du chantier.



phonique et thermique, faiblement consommateur en énergie et performant en termes d'émissions de gaz à effets de serre.

Dans le contexte actuel de flambée des coûts de l'énergie, l'objectif d'efficacité énergétique est donc recherché avec pour corollaire la maîtrise des coûts d'exploitation du bâtiment, notamment les frais liés au chauffage par le choix des matériaux de construction, l'exposition du bâtiment, le système de chauffage etc...

Construit en secteur protégé, ce nouveau bâtiment répondra aux exigences urbanistiques et aux prescriptions architecturales de l'Architecte des Bâtiments de France pour une parfaite intégration dans son environnement. Enfin, le bâtiment sera conforme aux normes en termes d'accessibilité et de sécurité afin d'accueillir le public dans les meilleures conditions possibles.

Je tiens à remercier le Département d'Indre-et-Loire, représenté par son président Jean-Gérard Paumier, et Tours Métropole Val de Loire, représenté par son président, Frédéric Augis, qui concourent financièrement au projet. ▀

Bruno FENET, Maire

NOUVEAU SERVICE PUBLIC OFFERT AUX PARCILLONS

UN GUICHET DE RECUEIL DES DEMANDES DE CARTES D'IDENTITÉ ET PASSEPORTS

Après la création de l'Agence postale communale il y a quelques années, un guichet de recueil des demandes de titres sécurisés (carte nationale d'identité et passeport) est ouvert à Parçay-Meslay depuis le 3 juillet dernier. Assuré par les agents municipaux, ce nouveau service est proposé sur rendez-vous dans les locaux de l'agence postale communale, située au 56 rue de la Mairie. ▀

Vous souhaitez initier une demande ?

1. Réalisez votre pré-demande en ligne sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>
 2. Prenez rendez-vous sur le site de la Mairie de Parçay-Meslay
- Retrait sans rendez-vous à l'agence postale (56 rue de la Mairie) :
Passeport / carte nationale d'identité
Uniquement aux horaires suivants :
Lundi 13 h 45 - 16 h 45
Mardi 8 h 45 - 12 h et 13 h 45 - 16 h 45
Mercredi 8 h 45 - 12 h et 13 h 45 - 16 h 45



Inauguration du bureau d'accueil pour la délivrance de ces titres d'identité sécurisés en présence de la sous-préfète de l'arrondissement de Tours, Nadia Seghier.

PORTRAIT

UNE NOUVELLE INTERLOCUTRICE AU SEIN DES SERVICES MUNICIPAUX



Ingrid Gaudalet a pris ses fonctions en septembre dernier à la mairie, en tant que responsable du pôle de l'administration générale, de la communication, de la vie locale et la vie associative.

Après différents postes occupés dans le secteur privé, puis dans la fonction publique, notamment en Ressources Humaines et en qualité de Directrice des affaires générales et juridiques et des marchés publics dans une mairie de l'Oise et dans un syndicat intercommunal de prévention, traitement et valorisation des déchets en région parisienne, elle a choisi de venir en Touraine pour mettre ses compétences au service des

Parcillonnes et Parcillons.

Les missions qui lui sont confiées portent notamment sur la gestion administrative des conseils municipaux, l'instauration et la modernisation des processus de gestion par le déploiement, entre autres, d'outils de dématérialisation.

Elle est également chargée de rendre la commune et ses informations visibles et accessibles à tous, au travers des différents réseaux de communication. Concernant la vie locale et associative, la volonté est de faire rayonner le dynamisme des associations Parcillonnes, puis de créer du lien avec les commerçants. ▀

TRAVAUX DIVERS DES SERVICES TECHNIQUES



Réaménagement de l'accueil de la Mairie.



Pose d'un abri vélos et trottinettes dans la cour de l'école primaire suite au projet mené par les enfants du CMJ.



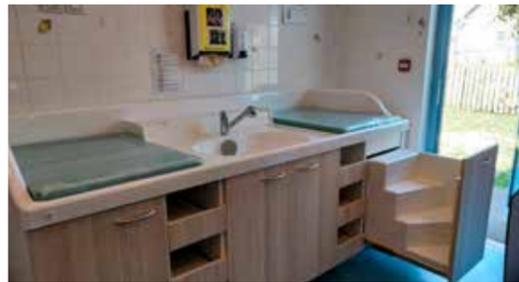
DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS « AUX P'TITS BONHEURS »

LA CRÈCHE

La mairie a mis en œuvre des travaux d'amélioration pendant l'été : nouveau meuble de change plus ergonomique pour les professionnelles de la crèche, changement de la hauteur des vasques pour le lavage des mains des enfants, mise en place de



Mise en place de panneaux acoustiques dans la grande salle.



INFOS

LA CRÈCHE VOUS ACCUEILLE

La commune a confié la gestion de la crèche, par voie de délégation, à la société Les Petits Chaperons Rouges. La structure possède un agrément qui lui permet d'accueillir 20 enfants dès l'âge de 10 semaines jusqu'à la veille de leurs 4 ans. Elle est ouverte de 8 h à 18 h, du lundi au vendredi, les enfants sont accueillis de manière régulière et ponctuelle, selon les besoins des familles et les disponibilités de la structure.

Les inscriptions sur une liste d'attente se font obligatoirement auprès du Relais Petite Enfance de la commune. Le multi-accueil est ouvert en priorité aux familles domiciliées ou travaillant à Parçay-Meslay. Une équipe de sept professionnelles accueille les enfants et leur famille. Elle propose des projets tels que la communication gestuelle, la motricité libre, des activités culturelles afin de développer le plaisir de la découverte et la construction de la confiance en soi. La nature est au cœur de la pédagogie : les enfants profitent ainsi d'un grand jardin et d'un potager. Les familles sont invitées régulièrement à des événements festifs dans l'année et à participer activement à la vie

panneaux réducteurs de bruit dans la salle de vie. Les professionnelles, les parents et les enfants sont tous très satisfaits des travaux réalisés. ▴

Eugénie Terrien, 4^e adjointe



Lavabos rabaissés à hauteur des petits pour le lavage des mains.

Pose d'un nouveau mobilier pour le change des enfants.



de leur enfant au sein du multi-accueil. N'hésitez pas à contacter l'équipe si vous êtes intéressés par de l'accueil ponctuel, des places peuvent être disponibles dans l'année. ▴

Renseignements
au 02 47 29 07 21 ou par mail à :
auxptitsbonheurs@lpcr.fr
Lucie Jeusselin, Directrice

À LA RENCONTRE DES PARENTS

LE RELAI PETITE ENFANCE

Suite au succès du précédent café des parents au mois d'avril, le multi-accueil « Aux P'tits Bonheurs » et le Relais Petite Enfance de Parçay-Meslay se sont associés une nouvelle fois, le 2 décembre dernier, pour proposer un temps de rencontre autour de la parentalité avec une animation basée sur la sensorialité.

Vous êtes parents d'un enfant de moins de trois ans ? Des séances sont régulièrement organisées au sein des locaux du multi-accueil, 7 rue des Sports. ▴

Pauline Gautier, Animatrice du Relais Petite Enfance

Renseignements auprès de **Pauline GAULTIER**, au 07 84 95 61 37 ou par mail à rampluri@ndoe.fr

SCOLARITÉ

DES TRAVAUX D'ÉTÉ DANS LES ÉCOLES



Nouvelles peintures de la classe de Mme Gringoire (CM-CM2).



Nouveau mobilier pour la classe de Mme Petetin.

Cet été, d'importants travaux ont eu lieu à l'école élémentaire, notamment du fait de l'augmentation des effectifs (182 élèves) induisant l'ouverture d'une nouvelle classe. L'ancienne salle dédiée au périscolaire a été totalement réaménagée (sols, murs, plafonds, éclairage, mobilier) pour accueillir cette classe supplémentaire. Mme Marion Petetin a rejoint l'équipe d'enseignantes depuis la rentrée, et s'occupe de la classe de CE1-CE2. Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre école. Concernant l'école maternelle, quelques changements sont à noter au niveau de l'équipe enseignante. Elisabeth Deguille a fait valoir ses droits à la retraite après 22 années passées à l'école maternelle. Nous accueillons désormais deux nouvelles enseignantes : Mme Hélène Marnay en petite section et Mme Elodie Loyer pour la classe de moyenne et grande section, bienvenue à elles. Quelques travaux ont également été réalisés à la maternelle cet été : peinture du couloir de la bibliothèque de l'école, nouvelles toilettes pour les enfants en grande section de la classe de Mme Cardona. La municipalité a confié à l'ADAC depuis un an la réflexion autour de l'agrandissement du groupe scolaire.

Eugénie Terrien, 4^e adjointe



Rafranchissement des peintures en maternelle, classe de CE1-CE2.



MOBILITÉ - TRANSPORT SCOLAIRE

DES CIRCUITS RÉORGANISÉS

Pour l'année scolaire 2023-2024, la Mairie de Parçay-Meslay prend en charge le transport de 130 Parcillons vers les collèges public et privé de Vouvray.

Deux circuits étaient proposés sur notre commune : le circuit 3 à partir de La Vallée et le circuit 4 depuis La Mulocherie. Ces circuits s'intègrent plus globalement dans les circuits « PR2V » qui incluent, en plus de Parçay-Meslay, les communes de Rochecorbon, Vernou-sur-Brenne et Vouvray.

Cette année, nous avons plus d'inscrits qu'en 2022-2023. Afin de répondre à cette demande, un mini-bus, circulant matin et soir, en plus du car scolaire, a été mis en place sur le circuit 4 jusqu'aux vacances de la Toussaint, nous laissant ainsi le temps de réorganiser les circuits pour équilibrer les effectifs. Ainsi, depuis la rentrée de novembre, les circuits 3 et 4, mais aussi le circuit 5, partant de Rochecorbon (qui disposait de moins d'inscrits), ont été modifiés permettant une répartition plus homogène du nombre d'élèves entre



les 3 circuits et la suppression du mini-bus.

Des problèmes de comportement de certains élèves ont déjà été déplorés, entraînant des avertissements et des exclusions. Nous pouvons espérer que les règles du « bien voyager ensemble » seront respectées et comptons sur la responsabilité de tous. ▴

Eugénie Terrien, 4^e adjointe

RESTAURANT SCOLAIRE

ÇA BOUGE À LA CANTINE

Un nouveau chef cuisinier, Arthur Marchand, salarié du prestataire API Restauration, a rejoint le restaurant scolaire depuis le 18 août. Dynamique, il a déjà pu démontrer ses compétences culinaires.

Dans le cadre de la loi Egalim, la Mairie de Parçay-Meslay s'engage, à compter du 1^{er} janvier 2024, à trier et valoriser les bio déchets issus du restaurant scolaire (déchets de cuisine et restes non consommés). Il a été décidé de recourir aux services d'une entreprise locale spécialisée dans cette filière. CVDO, basée à Monnaie, aura donc en charge la collecte et la valorisation des bio déchets du restaurant scolaire à partir de 2024. Ces bio déchets permettront de produire de l'engrais utilisable en agriculture.

Par ailleurs, la Mairie, en partenariat avec API

Restauration, a décidé de s'engager dans la démarche « Mon Restau Responsable », créée par la Fondation Nicolas Hulot et le réseau Restau'Co. Après un auto-diagnostic et une visite du restaurant, nous avons réfléchi à la définition d'engagements autour de quatre piliers : bien-être, assiette responsable, éco-gestes, engagement social et territorial.

Ces engagements seront partagés avec les utilisateurs du restaurant et toute personne intéressée par la démarche, lors d'une séance publique d'engagements de la collectivité qui sera organisée en février ou mars 2024. Après deux ans, l'atteinte des engagements sera mesurée et de nouveaux objectifs pourront être fixés pour les deux années suivantes. ▴

Eugénie Terrien, 4^e adjointe



M. Arthur Marchand aux commandes de la restauration.

CMJ

UNE NOUVELLE ÉQUIPE SE MET EN PLACE



Après deux années de travail, les jeunes conseillers passent le flambeau

Les jeunes conseillers sortants peuvent être fiers du travail accompli. Ils se sont investis cette dernière année sur deux gros projets qui leur tenaient à cœur : l'installation d'une boîte à livres et d'un abri à vélos dans la cour de l'école élémentaire. Ce fut l'occasion pour les jeunes élus de débattre sur les caractéristiques, l'emplacement et les modalités de fonctionnement de ces nouveautés.

Place à une nouvelle équipe ! Les élections ont été organisées les 17 et 18 novembre derniers. En amont, les jeunes avaient préparé leurs projets d'action qu'ils ont pu défendre auprès de leurs camarades. Les élèves de CM1 et CM2 ont pris sur leur temps scolaire pour voter en mairie, l'opportunité de s'initier à la citoyenneté dans un bureau de vote installé pour l'occasion.

C'est au total 15 conseillers qui ont été élus pour les deux années à venir. Les jeunes auront ensuite à débattre sur les projets qu'ils souhaitent mettre en œuvre. Des actions sont envisagées pour leur faire découvrir notamment la notion de citoyenneté, le fonctionnement de leur collectivité ainsi que les institutions de la République. Il s'agira aussi de leur faire prendre conscience de leur rôle de futur citoyen. Nous les félicitons pour leur succès et leur souhaitons deux années profitables au service de la collectivité.

Agnès Nancy et Eugénie Terrien, adjointes au Maire, et Amélie Hervé, animatrice, en charge du conseil municipal des jeunes.

Noms des nouveaux conseillers : Cauveau Lilio, Soëte Aïna, Boumaaza Bilel, Constant Maël, André-Pierre Maëlys, Driesch Emma, Driesch Jade, Driesch Mila, Garnier Juline, David Sarah, Ferron Maoly, Assaf Ali-Rida, Chamero Lyrmann Cécile, Barbotteau Nino, Simonet Philaé.



ALSH

ÇA CLAQUE AUX PESTACLES

Deuxième édition de « Ça Claque aux Pestacles », semaine de spectacles Jeune Public et Familles



Pour la deuxième année consécutive, le Service Enfance Jeunesse de la commune a organisé le festival « Ça Claque aux Pestacles ! » du 23 au 27 octobre 2023.

Ce festival qui a lieu la première semaine des vacances d'automne vise à proposer des spectacles de qualité adaptés à l'âge des enfants afin de créer un événement culturel pour le jeune public et les familles à Parçay-Meslay durant une période où la météo permet moins les sorties familiales en extérieur.

Dix spectacles, joués par 6 compagnies, ont été proposés aux jeunes Parçillonnais et à leurs familles. Contes, marionnettes, lectures théâtralisées



d'albums jeunesse spectacle dessiné, théâtre, tableaux de sable, et film d'animation. Une offre diversifiée pour la découverte. La quasi-totalité des spectacles étaient complets et c'est plus de 800 spectateurs au total qui ont profité de ce festival !



▲ VIE LOCALE ▲

BIBLIOTHÈQUE

UNE BALADE RAFRAICHISSANTE

Une sortie organisée qui a eu du succès. Lors de nos promenades, au détour d'un chemin ou d'une rue, notre regard peut être attiré par d'anciens puits. Situés dans un jardin, au bord d'une route, au fond d'une cour ou sur le trottoir, ils sont les vestiges d'un temps révolu. Tous racontent une histoire humaine, un vécu souvent oublié... C'est ce que Robert Pezzani est venu nous faire partager lors de la journée du patrimoine, le samedi 16 septembre.

Jusqu'à l'arrivée de la distribution d'eau publique, dans les années 1960, toute l'eau potable était puisée dans les puits. Ce petit patrimoine était d'une utilité primordiale pour les habitants du village. On y venait quotidiennement puiser l'eau pour boire, pour arroser son potager, pour tous les travaux ménagers ou pour simplement se rafraîchir lors des chaudes journées d'été.

Ces puits disposaient d'une margelle en pierre qui assurait la sécurité d'accès et la pose du seau. Un tour en bois muni d'une chaîne permettait la montée et la descente du seau en vue du remplissage. Une pompe manuelle de la fin des années 50 facilitait le puisage.

C'était généralement le maçon local qui exerçait également le métier de puisatier dont la profession était le creusement et l'entretien des puits. S'il ne savait pas détecter les lieux favorables, il se faisait assister d'un sourcier qui partait à la recherche de l'eau souterraine, en utilisant une baguette en bois de coudrier (ancien nom du noisetier), en forme de Y.

Mais petit à petit, les puits ont été remplacés par des pompes à main, dès que l'eau courante s'est développée.



Un grand merci à Robert Pezzani pour toutes ces riches découvertes et un grand merci aux propriétaires des puits « privés » pour leur accueil. Cette manifestation, qui a rassemblé plus de 40 participants, s'est terminée autour du verre de l'Amitié... Sans l'eau du puits ! ▲

Annie Haye, responsable bénévole de la bibliothèque



Vacances d'été à l'ALSH

L'ALSH municipal a proposé des activités variées aux enfants durant ces deux mois estivaux. Des projets d'activités manuelles, sportives, de création autour de la piraterie en juillet et des jeux de fête foraine en août. Le dernier jour a d'ailleurs été consacré à la fête foraine avec de vrais stands fabriqués pour l'occasion : tir à la carabine, jeu de la Mailloche, véritable pêche aux canards et magnifique petit manège en bois pour quatre enfants à « propulsion parentale ».

Six camps ont également été proposés aux jeunes Parçillonnais : canoë, escalade, équitation, ferme, Loire à Vélo et immersion dans la nature avec nuit en hamac.

Deux soirées avec les familles ont finalisé ce bel été, afin d'offrir à tous un espace et un moment de convivialité.

CCAS

DE PLUS EN PLUS DE CONVIVES...

Le repas des ainé(e)s (70 ans et plus) a réuni, cette année 160 convives invités par la Mairie dans la salle des fêtes ce samedi 7 octobre.

Le menu proposé par « la Gélinière » a été apprécié de tous.

Claude et Mélanie LESMIER ainsi que Serge FOUCHET ont animé l'événement et présenté leur concert « Nostalgie A3 ».

Le retour aux chansons des années 60 à 80, avec projection d'images de l'époque, a permis de faire revivre avec nostalgie ces années !

Notre prochain rendez-vous est fixé au dimanche 14 janvier pour la galette traditionnelle.

Jean-Pierre Gilet,
Vice-président du CCAS



SANTÉ : DU NOUVEAU

OUVERTURE D'UN CABINET D'OSTÉOPATHIE

Théo Etienne vous accueille dans son cabinet au 52 rue de la Mairie. Séances d'ostéopathie du nourrisson au senior, en passant par les sportifs et les femmes enceintes. Vous pouvez prendre rendez-vous avec lui via Doctolib www.doctolib.fr/osteopathe/parcay-meslay/theo-etienne www.instagram.com/theosteopathe_



ANNIVERSAIRE

À 100 ANS, MARYSE SACHÉ RESTE DYNAMIQUE

Bon anniversaire ! Maryse Saché, née le 8 octobre 1923, a fêté ses 100 ans en compagnie de sa famille, d'ami(e)s du Club Retraite et loisirs, d'élu(e)s et de membres du CCAS.

La fête d'anniversaire s'est déroulée le mardi 17 octobre, dans la salle Saint-Pierre, à la fin de sa séance hebdomadaire de Tarot.

Monsieur le Maire était présent pour l'occasion et a souligné que Maryse Saché venait toujours au club, coquette et élégante, dans sa voiture. Installée sur la commune, dans la maison familiale il y a trente-trois ans, elle est membre très active du Club Retraite et loisirs depuis une trentaine d'années.



COMMERCE

LE MARCHÉ REVIENT DANS NOTRE VILLE !

La municipalité s'est attachée à trouver de nouveaux commerçants, suite au départ en retraite des précédents.

Alors n'hésitez pas à venir rencontrer :

- Kelly, fromagère affineuse, vous régale avec une sélection de délicieux fromages

- La famille Goudjil vous propose une variété de beaux fruits et légumes

- L'Équipe de la Maison Suné vous présente un bel étal de poissons & crustacés. Tous les vendredis matin, de 8 h à 13 h, sur la place de l'Église. Nous avons d'ailleurs pu constater le respect de l'interdiction de stationnement de 6 h à 13 h, qui permet de garantir leur bonne installation sur la place, un grand merci à tous !





20 JUIN
Fête de la musique
des associations
parcillonnes

23 JUIN
**Remise des prix pour les classes
du CM2.** La municipalité a offert à
chaque élève une calculatrice et
un livre pour leurs années collège



24 JUIN
Fête du village avec le concert d'Eric Feuilleux en 1^{ère} partie et
la voix de Carine Erseng pour animer la soirée

29 JUIN
Bus numérique pour
accompagner les
séniors dans les
outils du numérique



3 JUILLET
**Rassemblement citoyen
devant la Mairie** suite à
l'annonce de l'Association
des maires de France qui a
appelé à « une mobilisa-
tion civique des citoyens
pour un retour à l'ordre
républicain »



14 JUILLET
Feu d'artifice du 14 juillet avec restauration et bal



26 AOÛT
Cinéma en plein air, projection de la comédie « La Brigade »



31 AOÛT
Accueil de l'équipe d'Irlande à l'aéroport de Tours

10 SEPTEMBRE
Concert Off avec
« KLT & Rania
Bahzad » lors de
Jazz en Touraine



16 SEPTEMBRE
Journées européennes du patrimoine organisées
par la bibliothèque et animées par l'historien
M. Robert Pezzani



13 SEPTEMBRE AU **25** OCTOBRE
Ateliers seniors « C'est bon pour le moral »,
animés par une intervenante de l'association
Brain up



2 AU 7 OCTOBRE
Semaine bleue
Atelier cosmétique

2 AU 28 OCTOBRE
**Exposition de timbres de RIAGE Philatélie
à la bibliothèque**



Repas intergénérationnel



Dictée intergénérationnelle

23 AU 27 OCTOBRE
Festival jeune public de l'ALSH
« Ça Claque aux Pestacles »



29 OCTOBRE
**Cérémonie des
Nouveaux arrivants
et remise des prix aux
lauréats du Concours
des Maisons fleuries**

28 OCTOBRE
AU **5** NOVEMBRE
Salon photo Riage



ESPACES VERTS

AMÉNAGEMENT D'UN JARDIN DE CURÉ

Situé derrière l'église, ce jardin de curé ouvert au public toute l'année est accessible depuis la porte de la place de l'Église ou par la Commanderie. Il rassemble fleurs annuelles, vivaces, plantes médicinales et petits arbres fruitiers. Ce jardin a été conçu par les services techniques.

Des écriteaux vous informent sur les noms des plantes et un banc a été installé pour profiter de la quiétude des lieux.



DÉCHETS

LE COMPOSTAGE OBLIGATOIRE EN 2024

Le compostage obligatoire fait partie des dispositifs prévus par la loi anti-gaspillage de 2020. Dès lors, tous les Français devront obligatoirement composter leurs biodéchets dès le 1^{er} janvier 2024.

En France, les biodéchets représentent en moyenne près de 38 % de nos ordures ménagères résiduelles. Ce sont des déchets inutilement incinérés ou stockés en déchetterie (où ils dégagent une grande quantité de méthane), alors qu'ils pourraient être transformés en fer-

tilisant ou en biogaz.

C'est naturellement dans ce contexte et pour vous aider dans vos démarches que la municipalité a organisé, le 17 novembre dernier, sous l'égide de Tours Métropole, une journée de distribution de composteurs individuels dans le parc Saint-Pierre. Des animateurs de tri de la métropole étaient présents pour parler compostage. Une opération réussie avec près de 130 inscriptions.

INFO: Tours Métropole effectue une distribution de composteurs individuels les derniers vendredis de chaque mois sur le site du dépôt sud, 30 rue Joseph-Cugnot à Joué-lès-Tours, de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h. ▴

Renseignements sur le site :
www.tours-metropole.fr/obtenir-un-composteur-ou-un-lombricomposteur



PALMARÈS 2023

LES LAURÉATS DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

CATÉGORIE « ALLÉES, COURS ET TERRASSES »



1^{er} prix (50 €) : M. et Mme VILLETTE



2^e prix (40 €) : M. et Mme FLORANCE



3^e prix (30 €) : Mme Claudette REVERDY

CATÉGORIE « PETITS JARDINS »



1^{er} prix (50 €) : M. et Mme BEAUGER



2^e prix (40 €) : M. et Mme CHEVEREAU



3^e prix (30 €) : M. PLOUVIER et Mme FOURNIER

CATÉGORIE « GRANDS JARDINS »



1^{er} prix (50 €) : M. et Mme LAFON



2^e prix ex æquo (40 €) : M. et Mme BOULLIER



2^e prix ex æquo (40 €) : M. et Mme AUBERT



3^e prix (30 €) : M. et Mme GISLOT

Les bons d'achat remis aux lauréats sont utilisables chez nos commerçants.



PLANTATIONS

DE NOUVEAUX ARBRES POUR LA COMMUNE

Profitant de cette période propice aux plantations, les jardiniers ont remplacé cinq arbres au Parc Saint-Pierre par des espèces de chênes, mieux adaptés au période de sécheresse, tels que le chêne à feuilles de bambou, le chêne liège ou encore le chêne thermophile.

En outre, deux tilleuls, un érable et deux liquidambers, au feuillage si flamboyant, ont été également installés dans le Parc. Deux chênes supplémentaires viennent agrémenter les abords de la bibliothèque et la rue de la mairie.

Enfin, des lilas des Indes rouge vif vont venir apporter de la couleur au rond-point de la Fosse Neuve, au rond-point du Pressoir, sur la place du marché et dans le massif de la salle des fêtes.

Au total, ce sont 18 arbres qui ont été plantés et que l'on pourra observer au fil des saisons.



TRAVAUX DIVERS DES SERVICES TECHNIQUES



Réaménagement du jardin de la crèche.



Nouvelle toiture du kiosque au parc Saint-Pierre.



Inauguration de deux nouveaux bacs potagers confectionnés par les services techniques, résidence Grand'Maison.

TENNIS DE TABLE

COMPÉTITION OU LOISIRS

Au club du tennis de table de Parçay-Meslay, vous pouvez pratiquer la compétition au niveau régional et départemental ou jouer simplement en loisirs, de 7 à 97 ans. Que vous soyez joueur(se) confirmé(e) ou débutant(e), compétiteur(trice) ou de loisirs, notre club accueille tous les passionnés(ées) de ping ! Tous les renseignements sont disponibles sur notre site : TT-Parçay-Meslay.fr

Cette année, les loisirs adultes seront encadrés par deux entraîneurs les lundis (2 lundis par mois) et les vendredis (18 séances), une première ! En ce qui concerne nos 30 jeunes, treize sont en compétition avec deux équipes jeunes et avec un nouveau créneau d'entraînement « jeune com-

pétition ». Pour les adultes une équipe supplémentaire est engagée, soit huit équipes adultes dont une régionale 3 et une pré-régionale.

Pour l'instant 75 inscrits et 10 licenciés en cours d'inscription, nous dépasserons le nombre de licenciés de l'année dernière.

Beaucoup d'animations prévues cette année, dont notre tournoi phare « Ludovic Bayart », des soirées partenaires, des ping familiaux, des tops reprises... ▲

Yannick François
Président TT Parçay-Meslay
Tél. 07 81 81 60 73
tparcaymeslay@gmail.com
<https://tt-parcay-meslay.fr>

APM TENNIS CLUB

LES « MACHINES » EN ACTION



C'est sous un beau soleil de printemps que l'Avionnette de Parçay-Meslay a terminé le traditionnel tournoi de tennis de juin. Les « machines », surnoms des joueurs licenciés au club, se sont illustrés, avec notamment la victoire du Président Christophe Nouveau en catégorie + 45 ans. La soirée s'est poursuivie avec le traditionnel partage de grillades et autres « joyusetés », avec les licenciés et amateurs de tennis, des plus jeunes aux moins jeunes : ils ont ainsi pu profiter des cours éclairés jusqu'à tard dans la soirée.

Les membres du bureau étaient présents lors de la journée des associations. Beaucoup de visites et de questions : de nombreux joueurs potentiels attendent avec fébrilité la mise en service de la salle de tennis pour préparer les futures « machines ». ▲

Christophe Nouveau, Président

AMICALE PETANQUE PARÇAY-MESLAY

MONTÉE EN PUISSANCE



L'APPM finit une belle saison 2023 en validant la montée en 2^e division départementale de notre équipe première, ainsi qu'un 4^e tour en Coupe de France et un titre de championne départementale au Tir de Précision pour Sylvie Audet.



Une 4^e équipe sera créée pour la prochaine saison, ainsi que la mise en place d'ateliers périscolaires pour l'école élémentaire de Parçay-Meslay en 2024. Pour l'année 2023/2024 les nouveaux joueurs, jamais licenciés, pourront s'inscrire à partir du 1^{er} octobre et pour les autres (renouvellement ou mutation) à partir du 1^{er} décembre.

La licence est à 55 € et la tenue pour les compétitions à 75 € ou 95 € avec le sac. Pour toute demande de renseignements :

Anthony Audet : 06 12 93 37 48
Maxence Bastard : 06 63 82 88 26
Maxence B, Secrétaire

VÉGÉTALISATION DES COURS D'ÉCOLE

ÎLOTS DE FRAÎCHEUR

La Mairie de Parçay-Meslay, comme de nombreuses autres communes, réfléchit à la manière de rafraîchir les espaces publics afin d'essayer de limiter les conséquences du réchauffement climatique. Lancée dès la rentrée, cette étude de végétalisation des cours de nos écoles sera approfondie et confiée aux compétences d'un maître d'œuvre spécialisé. Nous espérons pouvoir débiter une première tranche de travaux à l'été 2024.

LE SIEIL

L'ÉNERGIE À VOTRE SERVICE



Les activités du Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire (SIEIL) sont en constante évolution afin de servir et accompagner au mieux les collectivités d'Indre-et-Loire dans la gestion de leurs réseaux d'électricité, de gaz et d'éclairage public. Le SIEIL exerce en parallèle la mission de contrôle de concession pour le compte des communes.

Le SIEIL a achevé le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques et hybrides. Avec 600 points de charge, dont une sur la place de l'église à Parçay-Meslay, l'ensemble du département est désormais couvert. Les usagers peuvent utiliser les bornes avec ou sans abonnement. Désormais cette activité est regroupée au sein de Modulo (MObilité Durable LOcale), une société publique locale créée en partenariat avec le Syndicat d'énergie du Loir-et-Cher et de la Marne. (www.modulo-energies.fr).

Syndicat intercommunal d'énergie d'Indre-et-Loire
12-14, rue Blaise Pascal
BP 51314 Tours cedex 1
Téléphone : 02 47 31 68 68
Courriel : sieil@sieil37.fr
Site internet : www.sieil37.fr
Suivez-nous sur Twitter : @sieil37



AVIONNETTE PARÇAY MESLAY AERoclUB

PRENEZ VOTRE ENVOL

Vous aimeriez pousser la porte de l'aéroclub pour voir ce qu'il s'y passe. Des gens qui montent dans un ULM et partent voir un ailleurs, d'en haut, un rêve sans doute.

Derrière cette porte, vous allez rencontrer ceux qui vous ressemblent, animés par la même envie, la même passion et qui vont vous accueillir à bras ouverts.

Après un vol d'initiation avec un pilote instructeur, vous sautez le pas, vous vous inscrivez.

Tout s'enchaîne en souplesse, guidé par un instructeur et vos nouveaux compagnons.

Vous apprendrez à connaître votre ULM, comment piloter dans l'espace en trois dimensions, et première grande émotion, partir seul à bord, ce sera votre « lâcher solo ».

Cette transition de votre condition d'humain terrestre à aéroplane sera réalisée après environ 20 à 30 heures de vol, peut-être moins, mais ce n'est pas un concours, nous avons tous le temps. Avec des supports écrits et des cours au sol, organisés par l'aéroclub, vous vous entraînerez puis vous passerez l'examen théorique.

Partir en vol, décoller de Tours pour aller survoler les châteaux et admirer une France pleine de diversité, s'approcher des nuages, que de clichés, mais des vrais, sera l'étape suivante : la navigation.



Vous apprendrez les cartes, la radio, le GPS, les applications Smartphone. Alors après 20 heures de vol solo, réglementation oblige, cette formation complète vous amènera vers l'examen en vol et vous obtiendrez la licence qui vous permettra de partir en vol, commandant de bord, avec un passager, partout en France. ▲

Tarif : Vol d'initiation ou vol découverte 30 mn : 80 €
Vol d'instruction 110 €/h (avec instructeur)
Contact : avionnette37@gmail.com / M. Camain : 06 86 86 89 61

Thierry CAMAIN, Président

LA BANDA SOIFFÉE

LA MUSIQUE ET LA FÊTE

La Banda Soiffée se porte pour le mieux avec près de 45 adhérents qui se retrouvent le jeudi soir, salle Saint-Pierre, pour répéter de 20 h 30 à 22 h sous la responsabilité de Yohann Caraty, qui fait preuve d'une grande patience pour diriger cette troupe quelque peu dissipée !

Notre répertoire s'enrichit de variétés et nous sommes présents sur une vingtaine de manifestations très variées : carnivals, mariages, anniversaires, fêtes de village et événements sportifs avec, comme point d'orgue, en septembre dernier notre présence, au plus près, pour l'entraînement de l'équipe d'Irlande de rugby dans le cadre de la coupe du Monde.

Notre festival « Parçay met les Watts » devrait se dérouler en octobre/novembre prochain, des négociations sont en cours avec deux groupes qui devraient vous surprendre.

Nous devrions, également, participer au festival de Banda de Condom les 10, 11 et 12 mai prochains : un superbe challenge pour notre groupe et, on l'espère, de futurs souvenirs à engranger.

Si vous avez envie de nous rejoindre ou que vous avez dans vos relations des musiciens qui souhaiteraient jouer de la musique autrement, sans se prendre la tête, en toute convivialité et dans une ambiance festive, alors dépêchez-vous de nous rejoindre en venant nous rencontrer le jeudi salle



Saint-Pierre ou appelez-moi au 06 09 26 12 01 pour en parler. Nous sommes aussi présents sur Facebook et vous pouvez visiter notre site www.bandasoiffee.fr À bientôt peut être ! ▲

Henry GAUTIER, Président

CARRÉMENTDANCE

UNE ANNÉE QUI S'ANNONCE PLEINE DE PROMESSES ET D'ENTHOUSIASME !

De nombreux adhérentes et adhérents, enfants et adultes, ont rejoint encore une fois cette année notre « Troupe ».

Au programme cette saison :

- Danse Orientale Adultes,
- Eveil à la danse (3 à 6 ans),
- Zumba Kids (7 à 10 ans) Zumba Ados (11 à 14 ans)
- Zumba Ados/Adultes (15 à 99 ans...)

Et la nouveauté de la saison : la danse orientale Enfants pour les 7/10 ans.

Notre spectacle 2023 a eu lieu dans la salle des fêtes de Parçay-Meslay, ce fut un temps convivial et familial comme nous le souhaitons !

Grâce à toutes les personnes qui nous ont apporté leur aide et mis à notre disposition leur savoir-faire, ce fut un moment de partage festif comme chaque année : les « Fêtes Parcillonnes », l'Association « Riage », la Municipalité et ses services techniques, Josselin, et toute notre équipe de bénévoles ; sans oublier les danseuses, les danseurs et nos professeurs Leila, Caroline et Nicolas. Nous travaillons sur une nouveauté qui, nous espérons, sera sûrement d'actualité dans les prochaines semaines : une nouvelle danse intergé-



nérationnelle, qui plaira au plus grand nombre de parcillonnes et parcillons. D'ici quelques semaines, retrouvez l'actualité de Carrémentdance sur Facebook. ▲

Florence et Stéphanie, CARREMENTDANCE

LA COMPAGNOLE

TOUS AU THÉÂTRE



La Compagnole sur les planches.

Pour sa 39^e année, la Compagnole a repris les répétitions pour une nouvelle pièce de théâtre qui s'intitule : « Ça se complique ! »

Nous vous donnons rendez-vous pour notre nouveau spectacle les vendredis 9 et 16 février à 20 h 30, les samedis 10 et 17 février à 20 h 30 et les dimanches 11 et 18 février à 15 h à la salle des fêtes de Parçay-Meslay. Le tarif est de 5 € et gratuit pour les moins de 13 ans. ▲

Daniel Allet, Président

CHANTONS EN CHŒUR AVEC DU CŒUR

UN RÉPERTOIRE VARIÉ



Le chœur d'Acédé compte, depuis la rentrée 2023, 40 choristes. Nos répétitions se déroulent tous les lundis soir dans la salle Saint-Pierre de 20 h 15 à 22 h, dans la bonne humeur. Notre nouveau chef, Romain Baudiffier, nous propose un répertoire divers et varié.

À noter dans votre calendrier : un concert hors commune qui reste à définir ; puis viendra ensuite le concert de printemps.

Notre cotisation annuelle est de 75 €, alors si vous désirez chanter, n'hésitez pas à nous rejoindre, nous vous accueillons avec plaisir. ▲

Chantal Gaultier, présidente
Patricia Allet, vice-présidente

CLUB RETRAITE ET LOISIRS

UNE ANNÉE ACTIVE

Le club a repris vie l'an dernier avec plaisir. Le repas d'été du 30 juin a beaucoup plu aux 50 convives. Avant cela, 35 membres ont pu visiter l'aéroport et une partie des locaux laissés par l'armée de l'air, dans un car sur des commentaires de M. le Maire qui connaît parfaitement les locaux et en a les clefs ! Une visite intéressante et privilégiée dans une atmosphère sympathique. Comme prévu, nous nous sommes rendus le 6 octobre au repas-spectacle « Chez Nello » à Tours. Les 40 convives étaient ravis tant par le repas que par le spectacle, tous deux de qualité. L'étape suivante a été le grand « pot au feu » le 16 novembre, concocté par un membre du club bien connu, Alain Guilbert. Quant au club du mardi après-midi, réservé aux cartes (Belote et Tarot) et autres jeux de société (scrabble...), il continue de s'étoffer avec des « nouveaux » qui s'informent, essaient... et reviennent, ce qui est bien sympathique et rassurant. Et justement, mardi 17 octobre, nous avons eu le bonheur de fêter l'ainée, mais aussi la plus passionnée des joueuses de Tarot du club : Maryse Saché. M. le maire, la municipalité et le CCAS ont fêté ses 100 ans : bougies, vin pétillant et un immense gâteau (concocté par notre boulanger) ont bien fait pétiller les yeux de chacun.



Photo de groupe à l'aéroport.

Prochaine étape à prévoir : l'Assemblée générale, le vendredi 9 février 2024 à 14 h, où vous connaîtrez la suite du programme pour 2024. ▲
Geneviève Thomas,
Présidente

ÉCOLE DE MUSIQUE

ON FAIT LE PLEIN

La rentrée 2023/2024 s'est bien passée pour l'école de musique. Les 70 élèves viennent de battre le record d'inscrits de notre établissement ! Presque toutes les disciplines sont au complet. Il reste quelques places pour la clarinette et le trombone.
Les nouveautés pour cette année :
- Jardin musical pour les enfants de 2/3 ans : Cours le mercredi matin de 10 h à 10 h 45
- Éveil musical pour les 4/6 ans : Cours le mercredi matin de 10 h 45 à 11 h 30
- Notre orchestre junior participera cette année à une rencontre avec les juniors de Chambray-lès-Tours et Descartes. Notre prochaine sortie avec l'orchestre junior est pour le Téléthon, le 9 décembre. Musicalement vôtre. ▲
David Hubert, Directeur



L'orchestre junior prend notes.

RIAGE

DE L'ART POUR TOUS



L'Association Culturelle et Artistique de Parçay-Meslay RIAGE vous propose, outre ses activités habituelles (la photographie, le technolab, l'atelier art floral et la philatélie) deux nouvelles activités hebdomadaires : un atelier pastel tous les lundis après-midi à la salle des fêtes, et un atelier aquarelle tous les jeudis après-midi dans la petite salle Saint-Pierre. La philatélie a réalisé deux expositions à la bibliothèque (les marionnettes et l'astronomie), l'atelier pastel a participé à la journée internationale des droits des Femmes par une expo également à la bibliothèque. Montage et participation de la photographie au salon parcillon ainsi qu'à plusieurs salons dans le département. ▲

Pour tout renseignement, contactez le 06 74 49 29 68.

M. Blancheton,
Président

LA SOCIÉTÉ MUSICALE

TOUS EN HARMONIE

De nombreux projets attendent notre orchestre d'harmonie pour cette année. Tout d'abord recevoir dignement nos nouveaux musiciens ! Nous sommes maintenant 40... et il est encore possible d'en accueillir d'autres ! Le 3 décembre à 15 h, nous avons été invités pour un concert à l'espace Malraux de Châteaudun. Le 10 décembre à la salle des fêtes de Parçay-Meslay à 15 h a eu lieu notre concert de Noël. L'orchestre Camille Saint Saëns du conservatoire de Tours était notre orchestre invité. Ces jeunes musiciens ont une moyenne d'âge de 13/14 ans... Une belle découverte ! Après avoir fêté l'année dernière ses 20 ans, le collectif de la Saugrenue viendra à Parçay-Meslay avec ses arrangements pour orchestre d'harmonie et nous accueillerons deux grands solistes : Océane au chant et Florent à l'accordéon. La Saugrenue, c'est huit formations musicales basées au 37° parallèle, 130 concerts par an et des compositions musicales riches en couleurs. Concert exceptionnel le 16 mars avec en première partie le Chœur d'Acédé.
Vous retrouverez toutes ces informations sur notre site : musiquedeparcaymeslay.fr
Michel Deniau,
Président



Concert du 11 novembre 2022 à Tours.

LA PAROISSE SAINT MARTIN - SAINT VINCENT

UNE BIÈRE POUR LE CLOCHER

La rentrée de la paroisse catholique a eu lieu à Parçay le 17 septembre au parc Saint-Pierre. Elle a été l'occasion d'accueillir de nouveaux visages et de mieux percevoir les nombreux bénévoles qui s'investissent dans tout le secteur paroissial, qui s'étend de Nouzilly à Noizay. La prière des clochers continue à Parçay : vous pouvez confier vos intentions à tout moment dans l'église et vous associer à la prière des Parcillons tous les 15 jours, le mardi à 20 h 30. La messe est célébrée le 2^e samedi du mois à 18 h et le dimanche à Monnaie à 9 h 30 ou Rochecorbon à 11 h. La paroisse a produit un coffret de « bière de clocher » 100 % locale, en édition limitée, au bénéfice de l'entretien des églises. L'une d'entre elles est au nom de l'église Saint-Pierre. Elle sonne bon ! Avis aux amateurs... Notez enfin la messe de minuit le 24 décembre à 20 h à Parçay.
Informations et contacts : www.saintmartinsaintvincent.fr



www.thermo-conseils.com • 02 47 53 07 38

CHAUFFAGE **CLIMATISATION**



Depuis près de 20 ans !
thermoconseils

L'écologie au service de vos économies !



ZA de Chatenay - 37210 Rochecorbon à 5 min de Tours



**THÉÂTRE DE LA COMPAGNOLE
DIM. 11 FÉVRIER**

Salle des fêtes
15 h

**THÉÂTRE DE LA COMPAGNOLE
VENDREDI 16 & SAMEDI 17**

Salle des fêtes
20 h 30

**THÉÂTRE LA COMPAGNOLE
DIMANCHE 18**

Salle des Fêtes
15 h

**BROCANTE ENFANTINE
de l'APEPM
DIMANCHE 25**

Salle des Fêtes & Gymnase

MARS

**SALON PEINTURE DE RIAGE
DU SAMEDI 2
AU DIMANCHE 10**

Salle des Fêtes

**PRINTEMPS DES POÈTES
par la bibliothèque
VENDREDI 8**

Amphithéâtre de la bibliothèque
ou Salle Saint-Pierre (si intempéries)

**CONCERT DE PRINTEMPS
de la Société musicale
SAMEDI 16**

Salle des Fêtes
20 h 30

**CARNAVAL DE L'ALSH
DIMANCHE 24**

RDV Parc Saint-Pierre

AVRIL

**CHASSE AUX ŒUFS
Carrementdance
LUNDI 1^{ER}**

Parc Saint-Pierre



**SOIRÉE CABARET
« CHEZ NELLO »**

par la Municipalité & Les fêtes
parcillonnes

SAMEDI 6

Salle des Fêtes

**PUCES DES COUTURIÈRES
par Couture Récupération Art**

SAMEDI & DIMANCHE 21

Salle des Fêtes

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DOUBLE MIXTE

de l'Association Sport-Boules
Parcillonne

DIMANCHE 21

À partir de 8 h

**CHAMPIONNAT D'ÉTÉ DE TENNIS
DIMANCHE 21 & 28**

Cours de tennis et gymnase

MAI

**BROCANTE DES FÊTES PARCILLONNES
DIMANCHE 5**

Centre-Bourg

**CHAMPIONNAT D'ÉTÉ DE TENNIS
DIMANCHE 5 & 26**

Cours de tennis et gymnase

**CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE
MERCREDI 8**

9 h 30 : Messe à l'église Saint-Pierre de Parçay-Meslay
10 h 30 : Hommage patriotique devant le Monument aux Morts

**TOURNOI DE TENNIS DE TABLE LUDOVIC BAYART
SAMEDI 18 & DIMANCHE 19**

Salle des Fêtes et Gymnase

**CONCERT DE PRINTEMPS DU CHŒUR D'ACÉDÉ
DIMANCHE 26**

Salle Saint-Pierre

**CHORALE DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE
VENDREDI 31**

Gymnase

**BOUM DE L'APEPM
VENDREDI 31**

Salle des fêtes

JUIN

**CHAMPIONNAT D'ÉTÉ DE TENNIS
VENDREDI 2 ET 9**

Cours de tennis et gymnase

**ÉLECTIONS EUROPÉENNES
DIMANCHE 9**

Salle des Fêtes et Gymnase



**FÊTE DE L'ÉCOLE MATERNELLE PAR L'APEPM
VENDREDI 14**

Parc et Salle Saint-Pierre

**CONCOURS 8 QUADRETTES en semi nocturne débutant par l'Association Sport-Boules Parcillonne
SAMEDI 15**

Parc et Salle Saint-Pierre
13 h 30 - 23 h

**SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
JEUDI 20**

Salle Saint-Pierre

**FÊTE DU VILLAGE
SAMEDI 22**

Salle et Parc Saint-Pierre

**RANDO DES VIGNES D'ON/OFF ROAD
DIMANCHE 23**

Salle Saint-Pierre et Parc

**SPECTACLES DE FIN D'ANNÉE DE L'ÉCOLE PRIMAIRE
JEUDI 20, LUNDI 24 & MARDI 25**

Salle des Fêtes

**SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE DE CARREMENTDANCE
VENDREDI 28**

Salle des fêtes et gymnase

**TOURNOI OPEN DE TENNIS
DU DIM. 24 AU 30**

Terrain de tennis et gymnase

JUILLET

**TOURNOI OPEN DE TENNIS
DU LUNDI 1^{ER}
AU SAMEDI 7**

Terrain de tennis

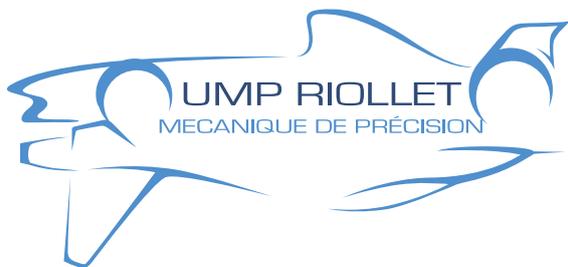
**FÊTE NATIONALE ET FEU D'ARTIFICE
SAMEDI 13**

Salle des Fêtes et terrain de foot

AOÛT

**CINÉMA DE PLEIN AIR
SAMEDI 31**

Parc Saint-Pierre
À partir de 19 h



USINAGE - MÉCANIQUE DE PRÉCISION
TOUR NUMÉRIQUE - CENTRE D'USINAGE
ÉLECTRO - ÉROSION - RECTIFICATION

www.ump-riollet.fr

ZA N°4 du Cassantin - avenue du Cassantin - 37210 PARÇAY-MESLAY

Tél. 02 47 29 40 70

FAX 02 47 29 40 69 - umpriollet@ump-riollet.fr

EIRL

Chaleur et Bien-être

**P. DECHARNIA,
ARTISAN À VOTRE SERVICE**

Fabrication et pose de cheminées sur mesure
poêles, foyers fermés, inserts,
tubages, conduits, ramonages...

Pour tous vos travaux dans la maison

Tél. 02 47 56 43 06 - 06 10 10 13 38

L'Aujardière - Route de Vouvray - 37380 MONNAIE

pascal.decharnia@wanadoo.fr

**Garage
Gustave Eiffel**

RÉPARATIONS
TOUTES MARQUES
VENTE DE VÉHICULES
D'OCCASION

14 rue de Parçay • 37210 PARÇAY-MESLAY

Tél. 02 47 41 27 00

E-mail : garageeiffel@wanadoo.fr

Manuel Da Silva

- Peinture - Vitrierie
- Papiers peints - Nettoyage H.P.
- Démoussage - Peinture toiture
- Vitrification de parquets
- Hydrofuge de façade
- Ravalement de façade



6 ter rue de la Mulocherie - 37210 PARÇAY-MESLAY
Tél. 02 47 29 10 17 - Mobile : 06 65 35 58 72



LE SPÉCIALISTE DE
L'ASSISTANCE
RESPIRATOIRE

www.sosoxygene.com

Un nouveau
souffle

Lieu-dit forêt de Chatenay - 1 rue des Messagers - 37210 ROCHECORBON

Tél. 02 47 55 66 52

Fax 02 47 37 30 94 - centre@sosoxygene.com